

Abbaye

1829

Glor  
tulpier

Monsieur

Je suis confus de l'offre que me fait votre grandeur de  
 l'Or Cure de Crozon. Je puis dire avec vérité que je ne  
 reconnais en moi aucun mérite qui ait pu s'engager à me  
 faire une proposition si honorable et si flatteuse. elle me  
 déconcerte et me jette dans un embarras que je ne puis  
 exprimer. Car d'un côté, rien ne m'est plus à cœur que de faire  
 la volonté de mes Supérieurs. je ne veux leur être ni désobéissant  
 ni rebelle. je les respecte, je les affectionne, j'ambitionne leur  
 affection, et je la préfère à l'or et au topaze. D'un  
 autre côté, je considère la faiblesse de ma santé & mes occupations  
 mes occupations sont tellement affaiblies que je ne me connais plus. Ce qui était  
 un jeu pour moi, l'est devenu très pénible aujourd'hui.  
 Dans l'espace de dix ans j'ai eu deux maladies graves et devenues  
 au point d'être condamnée par la faculté dans la première et  
 à la fin de la dernière, votre grandeur s'est fait un devoir de  
 m'interdire toute fonction. jamais je n'ai pu m'en rien remettre  
 la mission de pont croix m'avoit donné une secousse l'année après,  
 j'ai été contre l'indifférence de mes paroissiens pour leur salut, je me  
 efforçais de prêcher avec beaucoup de zèle même le jour de l'annonciat  
 ion 25 mars. à peine avais-je commencé mon premier point que

quelque ressentis une si grande douleur dans la poitrine et la Région  
de l'estomac que le sang me manquait au point d'être obligé de  
des cendre desuite de la Chaire. j'avois été un an sans pouvoir  
dire un mot ni même chanter un verset. Tant je souffrois. Depuis  
cetteus, j'ai perdu le sommeil pour ainsi dire. et le jour et la nuit,  
lorsque je suis dormeille, mon imagination s'extravague, se  
remplit d'illusion de tous les genres, le sang s'échauffe, la tête  
se barbouille, je n'éprouve que des insomnies pénibles qui me  
rendent malade pour ainsi dire, au point que je n'ai aucun goût  
à faire mes prières du matin ni à dire la sainte messe, pouvant à  
peine tenir à genou, souffrant de l'estomac, et ayant la tête troublée  
embarrassée par le sommeil de la nuit. allant au Confessionnal en  
cet état, je me trouve tout absorbé et aveuglé d'une espèce de  
sommeil durant lequel la tête part et se promène en mille endroits.  
De sorte que souvent j'edis à mes pénitens des choses qui me font  
rougir sans en être le maître. Souffrant toujours de l'estomac, je  
suis obligé d'être circonspect dans le boire et le manger et encore  
Malgré mes précautions, il ne se passe qu'une semaine sans que  
j'éprouve quelque indigestion dont le corps se trouve tout ébranlé.  
fatigué de Remède je n'en cherche plus. je ne puis plus jeûner  
la Carême. le fruit le lait les Raïstons, les viandes m'en font mal.  
Chanter sa grande, et faire le prône m'est devenu pénible. Voilà  
devant Dieu ma position. Croyez l'émisionnera-t-elle? Dans cette  
position de santé que j'ai toujours exposée, j'ai cru devoir  
supplier Mes Supérieurs de vouloir bien trouver agréables que je  
n'acceptasse pas les offres honorables qu'ils ont bien voulu m'offrir,  
et dont je ne puis leur témoigner assez de reconnaissance les honneurs  
qui me touchent peu, les émoluments qui y sont attachés ~~m' m'ont  
si peu de suft. une seule chose me gêne; c'est Mon Salut, et j'ignore  
où je le ferai le mieux. Ce n'est pas assez de pouvoir des places, et faut  
s'en acquitter. j'ai désiré rester ici, parcequ'il y était depuis 17 ans, je~~

Connais tout mon Monde. Celui me rend le Ministère plus  
facile. il m'a répugné d'aller ailleurs, parqu'il ne m'aime pas les  
changements, parqu'il en coûte pour le maître l'esprit d'une paroisse,  
surtout on croit avoir réussi et on a donné <sup>de</sup> travers, on heurté un  
peuple, il se fâche et le pauvre Curé ne fait rien, parqu'il n'en a  
pas l'autorité de tous trop dérangé. Ce n'est ni la Chaire ni le  
Sang, ni les emoluments ni le bon esprit des habitants qui me  
retiennent ici. Le peuple est très dérangé, mécontent, hautain et  
difficile à conduire. Ce qui me retient donc c'est l'état de mon  
Santé, parqu'il faut dérangé qu'elle se croit que je m'acquiesce  
passablement de mon devoir avec le secours d'un bon vicaire.  
Si cependant je savais être obligé dans la suite d'accepter une  
autre paroisse que celle-ci, je préférerais sortir de suite, dussé-je  
mourir dans six mois, plutôt que d'être toujours sur le qui-vive  
et le qui meure.

D'après cet exposé, suis-je blâmable aux yeux de Dieu et des hommes  
d'avoir Refusé des places dont je sentais les charges au dessus de  
mes forces physiques puisqu'on ne veut pas que je parle de mes  
fautes Morales qui seront aussi inférieures. Je laisse à la sagesse  
de votre grandeur à en juger.

Je suis, Monseigneur, de votre grandeur.

Le très humble, le très obéissant et

le très indigne maître

Galgorne

Melgven 30 octobre  
1899